

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-22-1089 du 17/08/2022

Arrêté du 16 août 2022

ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM
DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DRÔME

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques de la Drôme.

Date d'application : 01/09/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1: ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DRÔME.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM
DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DRÔME**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

chargeant un administrateur des Finances publiques
de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques de la Drôme

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu le décret du 12 août 2022 portant promotion et nomination d'administrateurs généraux des Finances publiques.

ARRÊTE :

Article premier

M. Christophe DELAGE, administrateur des Finances publiques, affecté à la Direction départementale des Finances publiques de la Drôme, est chargé de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques de la Drôme en remplacement de Mme Marie-Hélène HEROU-DESBOLLES.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} septembre 2022.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 16 AOÛT 2022

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINTE À LA DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756